Liste des navires dans le port

STEAMERS.

	Destinations	Mouillage
[illegible]	Havane	Algier
[illegible]		4me dist 41
[illegible]	Port Limon	1er dist 13
[illegible]		Southport
[illegible]	Grande Barcelone	3me dist 7
[illegible] Head	Belfast et Barry	Point
[illegible]	Londres	Westwego
[illegible]	Breme	Point
[illegible]	Honduras	3me dist 30
[illegible]	Liverpool	rue 2me
[illegible]	Hambourg	rue 6me
[illegible]	Honduras	3me dist 50
[illegible] Rio	New York	Algier
[illegible] Dorado	New York	Algier
[illegible] Grange	Manchester	Westwego
[illegible]	Copenhague	Point
[illegible]		Point
[illegible]		Point
[illegible]	Bluefields	3me dist 20
[illegible]		Gretna
[illegible]	Port Limon	1er dist 13
[illegible]	Afrique	Stream
[illegible]	Liverpool	Stuyvesant dock
[illegible] di Levante	Marseille et Gene	rue 8me
[illegible] Head	Havre	Point
[illegible]	Continent	Point
[illegible]	Afrique	Southport
[illegible]	Manchester	Point
[illegible] Temple	Afrique	reint
[illegible] Royal	Afrique	Southport
[illegible]	Laid up	Algier
[illegible]	Havre	4me dist 47
[illegible]	Hambourg	Chalmette
[illegible]	Havre	1er dist 27
[illegible]	New York	3me dist 9
[illegible]	Liverpool	Pie Tier
[illegible] Head	Belfast	Westwego
[illegible]	Belize	3me dist 20
[illegible]	Liverpool	3me dist 27
[illegible]	Hambourg	Point
[illegible] Head	Belfast	Stuyvesant dock
[illegible]	Havre	4me dist 44
[illegible]	Port Limon	1er dist 15
[illegible]	Laid up	Algier
[illegible]	Brome	Westwego
[illegible] Bat	Marseille	Westwego
BARQUES		
[illegible] Formigosa	Portugal	rue 9me
[illegible]	Portugal	rue 8me
[illegible]	Portugal	rue 4me
[illegible]	GOELETTE.	
[illegible] K Park	Boston	1er dist 26

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

[illegible]ship El Monte, Parker.. parti 10 oct.
[illegible]ship Elisena, Scoplnich....parti 9 oct.
[illegible]ship Comus, Kemble .. parti 12 oct.
[illegible]ship El Dia, Quick..... parti 12 oct.

LIVERPOOL.

[illegible]ship Barrister, Williams parti 10 oct.
[illegible]ship Nicaraguan, Jagbs...parti 4 oct.
[illegible]ship Cuban, Bartlett.....parti 25 sept.
[illegible]ship Traveller, Tennant.. parti 12 sept.
[illegible]ship Louisiana, Edwardsparti 14 sept.
[illegible]ship Barbadian, Owen....parti 28 aout.
[illegible]ship Floridian, Jinks . parti 4 sept.
[illegible]ship Texan Lead..... parti 19 sept
[illegible]ship Mira, Vincent..... parti 25 sept.
[illegible]ship Dictator, Brown.. parti 25 sept.
[illegible]ship Darien, Myles.... ..parti 23 sept.

MANCHESTER.

[illegible]ship Elswick Lodge Rank parti 12 oct.

LONDRES.

[illegible]ship Wyandotte, Kerr...parti 16 aout.
[illegible]ship Cayo Blanco, Dantes....parti 9 oct.

BARRY.

[illegible]ship Brechter, Bellemle.. parti 20 sept.

SHIELDS.

[illegible]ship Alexandrian.....parti 4 oct.
[illegible]ship Inchdalam, Arthy ....parti 10 oct.

RIO DE JANEIRO.

[illegible]ship Ballast, Grimes .... parti 18 sept.
[illegible]ship Celania.....parti 4 oct.

ANVERS

[illegible]arque Bossuet, Ledenier....partie 31 aout.

MARSEILLES

[illegible]ship Massilia Jouhert .... parti 7 oct.

SWANSEA.

[illegible]ship Lorne, Ferris.....parti 28 sept.
[illegible]ship Wyandotte, Richard parti 17 sept.

ST VINCENT, CAP DE VERDE

[illegible]ship Ernesta Brasac .....parti 23 sept.

MIDDLESBOROUGH

[illegible]ship Europe ——— . parti 19 sept.

HAMBOURG.

[illegible]ship Adria, Freyr.....parti 25 oct.

NEWPORT.

[illegible]ship Istrar McKay.....parti 1 oct.

ALGOA BAY.

[illegible]ship Atlantian, Wallace.... parti 8 oct.

PORT NATAL.

[illegible]ship Montenegro, Clare....parti 7 oct.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Beauregard Furniture Company vs M. et dme M. Greenlee "Hanna Tayler femme Sele."

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 470—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, contre Hannah Tayler, femme Sele, caution dans cette affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriété Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, le 11me jour de novembre 1901, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 578 borné par les rues Rocheblave, Dergenois, anciennement Delhonde, Palmyre et Banks, désigné sur le No 34 et mesurant 28 pieds 7 pouces de face à la rue Rocheblave sur 177 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant sur les lieux. CHAS. E KENNEDY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Louis P. Paquet et A. J. Murphy, avocats pour la plaignante.
9 oct—9 13 14 17 — nov 4 7 11

Etat de la Louisiane vs R. Hamilton.
Le même vs le même.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 2,388 et 2,389—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 17me jour d'octobre 1901, à 11 heures a. m., la propriété ci après décrite, à savoir: Une voiture Berlin et un Landau et un double jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. H. C. Cage, avocat pour le plaignant.
8 oct—8 14 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Francis T. Kirst, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,966—Division A—Attendu que Francis T. Kirst, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis T. Kirst, Sr, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les six jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
James B. Rosier, Jr, avocat.
15 oct—15 19 24

Succession de Sam'l A. Troyani.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 377—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Angeline Pignuelo, veuve de Sam'l A. Troyani, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Sam'l L. Gilmore, avocat.
12 oct—12 16 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Emma Schreiver, femme de J. E. Mortimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,041—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Cora McCoard et August Huard, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Hear & Dubreuil, avocats.
17 oct—17 21 26

Succession de Rosario Lala en Sam Lala.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,989—Division E—Attendu que Mme Rosolie Graffina, veuve de Rosario Lala, mieux connu comme Sam Lala, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rosario Lala ou Sam Lala, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Wynne G. Rogers, avocat.
17 oct—17 21 26

Succession de Mme Félicité Neda, Veuve de Hippolyte Chrétien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 2,636, Division A—Attendu que Mme Athénaïs Chrétien, veuve d'Alfred Le Moro, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Félicité Neda, veuve de Hippolyte Chrétien, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Pierre Olivier, avocat.
17 oct—17 21 26

Succession d'Eugénie Lacroix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,967—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eugénie Lacroix, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham et Cunningham, avocats.
12 oct—12 16 21

Succession de Mme Maria Labat, veuve en premier mariage de Henry Bolbes, veuve en deuxième mariage de Vito ou Victor Lamia et femme de Christian Redenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65 839—Division D—Attendu que Lambert Bolbes, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria Labat, veuve en premier mariage de Henry Bolbes, veuve en deuxième mariage de Vito ou Victor Lamia et femme de Christian Redenbach, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Wynne G. Rogers, avocat.
17 oct—17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos 339 et 341 rue Villeré, formant l'encoignure des rues Conti et Villeré.

Urban Koen vs Reinhard Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 65 874—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toute les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 1 dans l'ilet No 185, borné par les rues Conti, Robertson, Bienville et Villeré, lequel lot forme l'encoignure des rues Conti et Villeré, et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Conti par une profondeur et façade sur la rue Villeré de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, d'après un devis d'arpentage fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 4 février 1887, et annexé à un acte de dépôt pardevant A. S. Beck, ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMORRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Gustave Lemle, avocat pour le plaignant.
11 oct—11 12 18 25 31—nov 8 14

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant en congé, à la date du 4 septembre 1901, dans l'affaire John B. Vinet versus Alfred Cantrelle et als. No 64,163 du dossier de la dite Cour, il sera vendu:

Six lots et deux portions de lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, et signés par les numéros trois, quatre, cinq, six neuf et dix de l'ilet No 7, (maintenant No 73) compris entre les rues Monroe, maintenant Tupelo, Moreau, maintenant Charres, Hancock et De La Ronde, maintenant Douglas, d'après le plan fait par C. Graux, sous la date du 5 novembre 1852 et déposé dans les archives notoriales de Philippe Lacoe e, ancien notaire en cette ville, lesquels lots de terre sont comme suit, à savoir: Nos trois, quatre, cinq et six, chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 124 pieds 10 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Douglas sur 134 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; la première portion de terre qui doit être prise sur la portion la plus près de la rue Douglas du lot No 7,8 d'après ledit plan, mesurant 7 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La deuxième portion qui doit être prise sur cette portion dans le fond du lot No 8 d'après ledit plan mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines.

Conditions: Comptant—Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. attachés, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Romen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

John G. Robin et C. L. Walker, avocats.
13 oct—13 18 20 27—Nov 3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE
Mardi le 5 novembre,
VENTE EN PARTAGE.
JOLI COTTAGE SIMPLE
No 1125 rue Mandeville.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 5 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 septembre 1901, et signé le 3 octobre 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Félicia H Hernandez vs Les Mineurs Hernandez, No 65,646 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marais, St Claude et Espagne, ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté de 8 décembre 1886, et mesurant 30 pieds 1 pouce 7 lignes de face sur la rue Mandeville, par 100 pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot No 1, sur l'autre côté par le lot No 3, et dans le fond par une partie du lot No 5.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant grand vestibule sur le côté et six chambres, cour allée et banquette pavée, deux citernes, hangar, etc.

Conditions—Comptant ou une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance qu'il y en a, payable en un et deux ans, et démontré par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement; l'acquéreur devant assumer le paiement les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901: un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 sept—5 12 20 27—nov 3 à date.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Grand Cottage DOUBLE

Et lot Contigu, 1006, 1020 et 1022 Avenue Lafayette, près Remparts,

Entouré de tous les agréments.

Succession de J. Paul Lafaye.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 49,711.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 8 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette (autrefois rue Enghien), les rues Musique, Remparts et St-Claude, laquelle dite portion de terre d'après le devis d'arpentage fait par Edgar Pillié voyer, daté le 29 août 1895, commence à une distance de cent seize pieds, deux pouces et deux lignes de la rue Remparts, et mesurant en mesure américaine dix neuf (19') pieds et deux (2") lignes de face à l'avenue Lafayette, dix huit (18') pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude de quatre vingt sept (87') pieds huit (8") pouces et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Remparts de quatre vingt un (81') pieds, cinq (5") pouces et sept (7") lignes et est composée d'une portion la plus près de la rue St Claude du lot de terre désigné par le No Trois sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 janvier 1835 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 8 avril 1836.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la ci dessus, et mesurant en mesure française cinquante trois (53') pieds, un (1") pouce de face à l'avenue Lafayette, quatre vingt dix neuf (99') pieds cinq (5") pouces de profondeur sur une ligne de côté quatre vingt dix (90') dix (10") pouces de profondeur sur l'autre, cinquante (50') pieds, trois (3") pouces sur la ligne de profondeur et ayant une profondeur moyenne de quatre vingt dix (90') pieds, neuf et demi (9 1/2") pouces.

Les améliorations comprenant le joli et bien construit cottage double, contenant de chaque côté cinq extra grandes chambres, hangar et allées et est connu comme les No 1020 et 1022 avenue Lafayette.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication ou garantie par lien de vendeur et hypothèque: un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Jos. F. Walton, avocat.
12 oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2724 Bienville, près la rue Broad

Contenant deux grandes chambres, grande cour, allée pour voiture et retirée de la banquette.

Succession de J. G. Kogel et Catherine Kogel, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. —Division D—No 65,598.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Ensanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant en congé, à la date du 4 septembre 1901, dans l'affaire John B. Vinet versus Alfred Cantrelle et als. No 64,163 du dossier de la dite Cour, il sera vendu:

Six lots et deux portions de lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, et signés par les numéros trois, quatre, cinq, six neuf et dix de l'ilet No 7, (maintenant No 73) compris entre les rues Monroe, maintenant Tupelo, Moreau, maintenant Charres, Hancock et De La Ronde, maintenant Douglas, d'après le plan fait par C. Graux, sous la date du 5 novembre 1852 et déposé dans les archives notoriales de Philippe Lacoe e, ancien notaire en cette ville, lesquels lots de terre sont comme suit, à savoir: Nos trois, quatre, cinq et six, chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 124 pieds 10 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Douglas sur 134 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; la première portion de terre qui doit être prise sur la portion la plus près de la rue Douglas du lot No 7,8 d'après ledit plan, mesurant 7 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La deuxième portion qui doit être prise sur cette portion dans le fond du lot No 8 d'après ledit plan mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines.

Conditions: Comptant—Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. attachés, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Romen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

John G. Robin et C. L. Walker, avocats.
13 oct—13 18 20 27—Nov 3 10 13

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 58,611 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le dernier et troisième compte provisoire présenté par Sidney J. McMain, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier
P. M. Milner, avocat
11 oct—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE
Belle Propriété Cottage, No 1632 Rue Dupré, près de la Station des Chars Orléans.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 722 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, Dossier No 65,161, dans l'affaire de la succession de Mme Catinna Maserat, absent, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, mesurant 28 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dupré, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage désigné par le numéro 1632 rue Dupré.

Termes et Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Jeff. C. Wench, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 sept — 22 29 — oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2649 et 2651 rue Gravier près de l'avenue Tulane.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 722 rue Commune—le JEUDI 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dossier No 65 627, dans l'affaire de la succession de George Hubert Waterman, à l'enchère publique, il sera vendu

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Broad, Gravier et Dorgenois, désigné comme les No 26, et mesurant 50 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2649 et 2651 rue Gravier.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de 1 et 2 ans portant 8 pour cent d'intérêt et avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au dessus du prix de son enchère et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 sept—29 oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placement attrayant

Centralement situé,

Angle des rues Julie et Baronne,

Jeudi, 31 octobre 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Baronne, 722 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dossier No 64,772, jugement rendu le 29 août et signé le 4 septembre 1901 dans l'affaire de la succession de Marie Julie Françoise, Alexandrine Garnier, veuve de Pierre Sorbe, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gired, Julie et Dryades, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par J. Piné, daté le 27 avril 1840 déposé sous le No 41 dans le livre de plans No 4, en l'étude de L. T. Caire, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 28 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages contenant environ 10 chambres et connue comme le No 751 rue Baronne.

2° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété dernière et ci dessus décrite et contiguë à la même et connu comme lot No 3 et mesurant en mesure américaine 73 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur et façade sur la rue Julie de 62 pieds 3 pouces, le tout plus ou moins et formant l'encoignure des rues Julie et Baronne.

Les améliorations consistant de quatre cottages connus comme les Nos 901, 903, 905 et 907 rue Julie.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, à 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité; la portion de crédit représentée par des billets devant être divisée pour satisfaire la commodité des parties intéressées: les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats, de non aliénation, écartant l'estimation, confession de jugement, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières contenues dans les actes de vente à crédit.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur
26 sept—26 29—oct 6 13 20 27 31

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Résidence et Magasin d'Encoignure, 447 Rue Septième, à l'encoignure de la Rue St Thomas.

Succession de John Clauset.

No 65,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet MARDI, le 22 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 septembre 1901, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 6 borné par les rues Fulton (ou St-Thomas), Septième, Sixième et Nouvelle Levée (maintenant Tchoupitoulas), désigné par le No 3 sur un plan dressé par F. N. Tourné, un architecte de cette ville le 15 février 1866, et déposé dans le bureau de Alexandre E. Bienvenu, notaire, comme plan No 67; ledit lot de terre mesure 30 pieds 4 pouces de face à ladite rue Septième sur une profondeur et face à ladite rue Fulton (ou St Thomas) de 93 pieds, et forme l'encoignure desdites rues Septième et Fulton, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 447 rue Septième, comprenant une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussée magasin, salle à manger et cuisine, au premier étage 6 grandes chambres, chambre à bain, vestibule et galerie; dans la cour deux citernes écurie et hangar.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier notaire aux frais de l'acquéreur.
Dinkelspiel et Hart, avocats
21 sept—21 22 29—oct 6 13 20 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN DES PLUS BEAUX ILETS DE TERRE

Dans le Sixième District.

Magnifiquement embelli avec arbres fruitiers et arbres d'ombrage.

Magasins, Arabella, Constance et l'avenue Nashville.

Devant être vendu subdivisé en lots offrant une chance rare à tous genres d'acheteurs.

—SUCCESSION DE—
MME CAROLINE HOFFMAN.

No 65,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 136 rue Carondelet

JEUDI le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour susmentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci après décrites, à savoir:

Le bel ilet de terre élevé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magnolia, Arabella, Constance et l'avenue Nashville, devant être vendu subdivisé en vingt lots d'après un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 3 septembre 1901, désigné par les No 1,à 20 inclusivement et décrits comme suit:

Lots Nos 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Constance. Lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 42 pieds 8 pouces de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand cottage en bois à un étage avec mansarde avec revêtement en briques, centenaire galeries, vestibules, 10 chambres, citerne etc.

Lot No 6 mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 29 pieds de face sur l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magnolia.

Lots Nos de 11 à 20 inclusivement comprennent dix lots de terre mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 11 formant l'encoignure des rues Arabella et Magnolia. Lot No 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance.

Ceux-ci sont les meilleurs terrains dans le district, à proximité de tous les avantages. Cette vente offre à tous ces placeurs une chance pour placement profitable, soit pour demeure ou comme spéculation. Une telle chance ne devrait pas être négligée.

Conditions Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquére